

| | | | |
|---|---|---|--|
| LTF SAS | BP 23 Place Sommeiller 73 500 MODANE |  | 04.79.20.13.36 |
| | |  | 04.79.20.13.35 |
| Réunion : visite reçue / rendue | Conversation téléphonique Lecture Divers | Manifestation – interne / externe | Rédacteur : N. SELTZER Tél : 04.79.20.15.15 |
| Participants : Voir liste ci-dessous | | Visite du : 25 novembre 2003 | |
| Objet : Comité Local Pour l'Environnement n°8 – Chantier de Modane / Villarodin-Bourget | | | |
| Pièces jointes : - Contrôle des paramètres environnementaux | | Distribution : Participants + LTF | |
| Liste des participants : | | | |
| - Monsieur PERROT | Sous Préfet de St Jean de Maurienne | Tél : 04.79.64.07.00 | |
| - Henri RATEL | Maire de Villarodin-Bourget | Tél : 04.79.05.25.15 | |
| - Denis CHARVOZ | Adjoint – Mairie de Villarodin-Bourget | Tél : 04.79.05.25.15 | |
| - Jean-Claude RAFFIN | Adjoint – Mairie de Modane | Tél : 04.79.05.13.26 | |
| - Louis THOMAS | Conseiller – Mairie de Modane | Tél : 04.79.05.13.26 | |
| - Michel PASCAL | Adjoint – Mairie d'Avrieux | Tél : 04.79.20.33.16 | |
| - Raymond BLONDON | Adjoint – Mairie d'Avrieux | Tél : 04.79.20.33.16 | |
| - Christian FINAS | Vice Président SICM | Tél : 04.79.05.10.54 | |
| - Paul GUILLOT | SICM | Tél : 04.79.05.10.54 | |
| - Michel BANETTE | DDE Chambéry | Tél : 04.79.71.73.73 | |
| - J.F. BUISSON | Association ASSMOULIN | Tél : 04.79.05.31.99 | |
| - Benjamin MARGUERON | Association ASSMOULIN | Tél : 04.79.05.31.99 | |
| - René GROSS | Président Norma-Pêche | Tél : 04.79.20.33.22 | |
| - Christian BUISSON | Représentant Norma-Pêche | Tél : 04.79.05.34.65 | |
| - Didier BUISSON | Représentant de la Chasse – ACCA | Tél : 04.79.05.32.95 | |
| - Jacques RICARD | LTF – Territoire | Tél : 04.79.20.13.36 | |
| - Pierre VIGNAT | LTF – Directeur Adjoint Travaux | Tél : 04.79.68.56.67 | |
| - Nicole SELTZER | LTF – Assistante Territoire | Tél : 04.79.20.15.15 | |
| - Laurent SCHAUDEL | ITM (MOE) – Responsable de site | Tél : 04.79.05.52.83 | |
| - Philippe LEPERCQ | Eiffage Responsable Environnement | Tél : 04.79.05.52.67 | |
| - Eric CASARIN | Entreprise CASARIN et Fils | Tél : 04.79.05.07.48 | |

Introduction

Jacques RICARD présente aux participants Monsieur PERROT , Sous Préfet de Saint Jean de Maurienne

Jacques RICARD excuse Monsieur Gilbert LOMBARD , Gaule Maurienne et Monsieur LOZAT Alexis , Habitant Maisons St Gobain.

Le compte-rendu de la réunion précédente est approuvé

La prochaine réunion est fixée au **03 février 2004 à 18 h00**

L'ordre du jour de la réunion concerne les points suivants :

- avancement du chantier,
- résultats des contrôles effectués,
- questions / réponses.

I – Avancement du chantier

M. Schaudel présente l'avancement du chantier à ce jour :

Excavation de la descenderie : PM 780. Les terrains traversés sont des cargneules. L'avancement est en moyenne de 45 mètres par mois et l'abattage s'effectue au brise roche et à l'explosif. Depuis 3 à 4 semaines, l'explosif est à nouveau utilisé. Les venues d'eau sont d'environ 110 l/s.

Traitement des matériaux : La Station de Traitement des matériaux n'a pas fonctionné depuis la dernière réunion et il n'est pas prévu de l'utiliser avant la fin de l'année

II – Les contrôles effectués

P. Vignat présente les différentes mesures effectuées et leurs résultats ; un fascicule est remis en réunion présentant ces données (voir annexe) :

Bruit : 3 mesures ont été effectuées (02 & 28-29/10 et 18-19/11). Elles sont toutes conformes de jour comme de nuit aux valeurs fixées de l'arrêté préfectoral

Poussières : les mesures du début septembre et de la fin octobre sont conformes

Vibrations : le capteur solaire de l'installation du capteur de « Chatalamia » avait disparu fin août et a été remplacé. Son absence n'a pas empêché l'enregistrement des tirs. Le capteur solaire ne sert qu'à l'alimentation électrique du système de transmission de données. Le capteur n'a jamais déclenché.

Analyses d'eau : les résultats d'analyses des rejets des eaux d'exhaure (annexes 2 & 3) font toujours apparaître un taux de pH non conforme (cause : l'eau au ph naturel déjà élevé circule sur du béton) . Après avis et accord pris auprès des Services de la DDE, il est préférable de ne pas corriger artificiellement la valeur pH car les produits à utiliser (acides) sont très délicats d'emploi et comportent des risques.

Concernant les matières en suspension (MES), les analyses effectuées par l'entreprise sur le rejet des eaux d'exhaure les 17/09 et 01/10 montrent un taux de MES conforme alors que l'analyse réalisée par LTF le 24/09 montre un dépassement du seuil.

Enfin la dernière analyse complète de LTF faite sur l'eau de l'Arc (le 22/07/03) ayant montré un taux très élevé de fer par rapport aux analyses précédentes, une analyse de contrôle a été réalisée le 24/09/03 et a présenté un taux de fer normal. Ce taux très élevé n'a pu être expliqué, ni la

différence entre le point amont (4,6 mg/l) et le point aval (7 mg/l) du chantier. Celle-ci ne peut être liée au rejet d'exhaure du chantier (taux de 1,4 mg/l le même jour) mais il est possible que cette concentration peut-être due aux fortes orages ayant éclaté la veille et qui ont lessivé des terrains secs et que la différence amont/aval peut être expliquée par la présence du ruisseau du Rival en général à sec sauf en cas de fortes pluies.

III – Questions / Réponses

Question : *Après son passage dans le bassin de décantation, l'eau rejetée est d'une couleur douteuse ?*

L. Schaudel précise que le bassin décante les matières en suspension supérieures à 50 microns et qu'il faut très peu de particules « fines » pour colorer l'eau . Il précise que la Police des Eaux a effectué un contrôle du chantier il y a peu de temps.

Question : *Le 27/09/03, une intervention a été faite dans la rivière à 6 h du matin au niveau de la station de pompage pour désensabler. Or l'alevinage de « Norma-Pêche » s'effectue tous les mois. Pour éviter la simultanéité de ces opérations, l'entreprise peut-elle aviser « Norma-Pêche » avant toute intervention ?*

L. Schaudel prend bonne note et fera désormais le nécessaire.

Question : *De la boue non décantée s'évade des camions de transport des matériaux. Quelle mesure est prise ?*

J. Ricard rappelle l'importance des mesures prises pour ce chantier. Monsieur Banette confirme qu'un tel chantier ne peut se faire sans nuisance et précise que de nombreux efforts ont déjà été faits.

Question : *Le chantier du tunnel de base sera 10 fois plus grand. Quelles conséquences sur le village du Bourget ?*

Jacques RICARD apporte quelques précisions et précise que tous les avis sur le chantier principal pourront être formulés lors de la consultation sur l'APS en cours au travers des délibérations.

Question : *Rétablissement de l'eau des fontaines du Bourget ?*

Jacques RICARD rappelle la démarche en cours :

- 1) les solutions d'urgence mises en œuvre : branchement au réseau d'eau potable pour les fontaines, pompage d'une partie de l'eau prélevée en galerie pour l'arrosage
- 2) les solutions transitoires et pérennes en cours d'étude.

Question : *Peut-on travailler en amont sur ce problème avant d'atteindre le tréfonds situé sous la commune d'Avrieux ?*

L'étude concernant l'eau faite pour Villarodin Bourget concerne aussi les communes d'Avrieux et d'Aussois. Jacques RICARD organisera pour le conseil municipal de ces communes une réunion de présentation avant Noël.